



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 24 février 2022

Objet de la délibération

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Le vingt-quatre février deux mille vingt-deux à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-sept février deux mille vingt-deux, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT, Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Stéphane LOHÉZIC , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Roselyne MALARDÉ à Jean-François LE CORFF , Martine JOURDAIN à Yves GUYOT.

Absent(s) :

Michèle DOLLÉ .

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Laure LE MARÉCHAL désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2022.02.008

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Rapporteur : Pascal LE LIBOUX

Le Compte Administratif 2021 qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires se présente globalement comme suit :

Résultat global de l'exécution budgétaire 2021 :

Section	Prévisions	Réalizations		Résultat
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	19 952 639,00	17 873 853,79	20 354 704,07	2 480 850,28
Investissement	14 765 722,00	10 436 801,63	10 477 192,48	40 390,85
Total	34 718 361,00	28 310 655,42	30 831 896,55	2 521 241,13

Résultat de l'exécution budgétaire (hors écritures d'ordre) :

Section	Dépenses		Recettes		Résultat
	Prévisions	Réalizations	Prévisions	Réalizations	
Fonctionnement	17 020 729,00	16 632 022,57	18 655 098,80	19 900 243,24	3 268 220,67
Investissement	13 058 510,33	9 833 108,36	11 633 812,44	9 086 128,82	-746 979,54
Total	30 079 239,33	25 606 985,82	30 288 911,24	28 337 898,86	2 521 241,13

Ainsi les taux d'exécution budgétaire de l'exercice 2021 (hors opérations d'ordre, dépenses imprévues, virement à la section d'investissement, reprise des résultats et retraitement des cessions d'immobilisations) sont les suivants :

En fonctionnement

– Recettes : 103.20 %
 – Dépenses : 97.72 %

En investissement

– Recettes : 78.10 %
 – Dépenses : 68.73 %

L'analyse par chapitre comparée aux réalisations de l'année 2020 donne les informations suivantes :

Fonctionnement

Dépenses en €	2020	2021	Evolution
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 304 575,57	3 512 614,81	6,30%
012 CHARGES DE PERSONNEL	10 025 227,30	10 383 941,36	3,58%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	7 384,00	13 535,00	83,30%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 380 484,34	2 391 538,56	0,46%
66 CHARGES FINANCIERES	295 055,91	264 990,53	-10,19%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	105 790,74	65 402,31	-38,18%

TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	16 118 517,86	16 632 022,57	3,19%
--	----------------------	----------------------	--------------

Recettes en €	2020	2021	Evolution
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	577 780,01	626 112,89	8,37%
70 VENTES DE PRODUITS - PRESTATIONS DE SERVIC	662 274,20	838 224,58	26,57%
73 IMPOTS ET TAXES	11 785 278,00	12 632 062,05	7,19%
74 DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 376 838,47	4 515 404,81	3,17%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	330 563,49	352 105,96	6,52%
76 PRODUITS FINANCIERS	13 754,44	16 305,55	18,55%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	631 218,50	271 554,20	-56,98%

TOTAL RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	18 377 707,11	19 251 770,04	4,76%
--	----------------------	----------------------	--------------

042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS - DEPENSES	1 554 704,92	1 241 831,22	-20,12%
TOTAL OPE.D'ORDRE DEPENSES	1 554 704,92	1 241 831,22	-20,12%

002 EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	2 005 825,84	648 473,20	-67,67%
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	611 199,91	454 460,83	-25,64%
TOTAL OPE.D'ORDRE RECETTES	2 617 025,75	1 102 934,03	-57,86%

RESULTAT GLOBAL FONCTIONNEMENT			
RESULTAT BRUT	1 315 684,24	1 832 377,08	39,27%
REPRISE DE RESULTAT n-1	2 005 825,84	648 473,20	-67,67%
RESULTAT NET	3 321 510,08	2 480 850,28	-25,31%

En matière de dépenses

Les charges à caractère général (achats, prestations de services, dépenses d'énergie, téléphonie, entretien des biens...) représentent 19.65 % des dépenses de fonctionnement et ont évolué de 6.30 % par rapport aux réalisations de l'année 2020. Cette évolution est due en particulier aux assurances, au combustible et aux frais de télécommunication.

Les acquisitions de matériaux et de fournitures pour les travaux en régie sont de 262 001.63 € (132 137.90 € en 2020).

Les charges de personnel (salaires, charges, médecine du travail) représentent 58.10 % des dépenses de fonctionnement ont augmenté de 3.58 % par rapport aux réalisations de l'année 2020 (évolution du SMIG, remplacements des agents en arrêt maladie, nouveaux postes).

Les charges de gestion courante (indemnités élus, subventions aux associations, participations aux organismes de regroupement, forfait scolaire aux écoles privées) représentent 13.38 % des dépenses de fonctionnement ont augmenté de 0.46 % par rapport aux réalisations de 2020 et restent stables.

Les charges financières (intérêts des emprunts et ligne de trésorerie) qui représentent 1.48 % des dépenses de fonctionnement ont diminué par rapport à 2020. Ce qui est dû aux faibles taux d'intérêt actuel. Les 2 emprunts réalisés en 2020 ont des taux respectifs de 0.74 % et 0.66 %.

Les charges exceptionnelles (sinistres, aide sociale aux familles des écoles privées, régularisations) représentent 0.37 % des dépenses de fonctionnement. Il s'agit de remboursements aux usagers, d'un versement d'indemnités et de l'aide sociale aux écoles privées.

Les opérations d'ordre entre sections (amortissements, travaux en régie, cessions, inventaire) représentent 6.95 % des dépenses de fonctionnement.

Les atténuations de produits sont de 0.8 %, il s'agit des exonérations de taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) et de taxe foncière (TF) pour les jeunes agriculteurs.

En conclusion, les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 17 873 853.79 €

En matière de recettes

Les ventes de produits et de prestations de services (facturation de nos activités : cantine, garderie, centre de loisirs, piscine...) d'un montant de 838 224 € représentent 4.12 % et augmentent sensiblement par rapport à 2020 sans atteindre le niveau des années précédentes (1 164 082 € en 2019).

Les impôts et taxes (impôts locaux, taxe sur l'électricité, droits de place et taxe additionnelle aux droits de mutation) représentent 62.06 % des recettes de la ville. L'évolution est de 7.19 %. Cette évolution est due en grande partie aux taxes de droit de mutation passant de 598 933 € à 865 467 €. Ce montant reste exceptionnel.

Les principales évolutions des produits des contributions et des recettes fiscales annexes sont :

- contributions directes : + 4.72 % (10 526 127 €)
- taxe sur la consommation d'électricité : + 44.50 % (régularisation d'un trimestre 2020)
- taxe additionnelle aux droits de mutation : + 41.16 %
- Droits de place : + 16.93 %

Les dotations, subventions et participations (dotations d'Etat, dotation de solidarité, subventions de l'Etat, du département, de la région et de la CAF) représentent 22.18 % des recettes de fonctionnement.

Les dotations d'Etat d'un montant de 3 262 542 € évoluent comme suite par rapport à 2020 :

- la Dotation forfaitaire : + 1.04 %
- la Dotation de Solidarité Urbaine : + 3.59 %
- la Dotation Nationale de Péréquation : - 0.09 %

Concernant les autres financeurs, les principales subventions et participations de la section de fonctionnement sont assurées par l'État et la CAF.

En 2021, la participation de l'État a évolué de 59 % en raison des aides financières apportée pour l'abaissement de l'âge obligatoire de la scolarité (289 806 €) et pour les pertes liées au covid 19 (26 626 €).

La participation de la CAF s'élève à 610 992 €.

Les remboursements de rémunérations représentent 8.37 % des recettes de fonctionnement (remboursement assurances statutaires pour 101 000 € et refacturation personnel budgets annexes, CCAS et EPCC pour 400 000 €).

Les produits de gestion courante (locations, conventions avec Lorient Agglomération dans le cadre de la convention de gestion des eaux pluviales urbaines et convention avec l'EPCC Trio) représentent 1.73 % des recettes de fonctionnement augmentent de 6.52 %.

Les produits financiers : 16 305 € en augmentation de 18.55 % (fonds de soutien sur l'emprunt structuré).

Les produits exceptionnels : (cessions, remboursements de sinistres, régularisations comptables) s'élèvent à 271 554 € (1.33 % des recettes de la ville) dont l'essentiel est composé des ventes d'immobilisations pour 219 043 € (511 244 € en 2020).

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 20 354 704.07 € en baisse de 3.05 % par rapport à 2020. Les seules recettes réelles (hors mouvement vers la section investissement) font apparaître une augmentation de 4.76 %.

En conclusion, après reprise du résultat de 2020, la section de fonctionnement se solde par un excédent 2 480 850.28 €.

La vue d'ensemble par chapitre de la section d'investissement se présente comme suit :

Dépenses en €	2020	2021	Evolution
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	931 070,64	1 036 680,00	11,34%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	139 560,92	325 215,63	133,03%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	140 625,19	116 989,45	-16,81%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 632 335,72	1 520 962,07	-6,82%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	2 046 978,75	5 975 116,10	191,90%

TOTAL DEPENSES REELLE INVESTISSEMENT	4 890 571,22	8 974 963,25	83,52%
---	--------------	--------------	--------

Recettes en €	2020	2021	Evolution
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 629 019,41	3 497 409,91	-3,63%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	765 937,50	2 543 950,47	232,14%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 100 000,00	3 039 000,00	176,27%
21/23 AUTRES IMMOBILISATIONS	0	5768,44	

TOTAL RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	5 494 956,91	9 086 128,82	65,35%
--	--------------	--------------	--------

001 EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	2 406 035,81	858 145,15	-64,33%
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	611 199,91	454 460,83	-25,64%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	322 308,19	149 232,44	-53,70%
TOTAL OPE.D'ORDRE DEPENSES INV	3 339 543,91	1 461 838,42	-56,23%

040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 554 704,92	1 241 831,22	-20,12%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	322 308,19	149 232,44	-53,70%
TOTAL OPE.D'ORDRE RECETTES INV	1 877 013,11	1 391 063,66	

RESULTAT GLOBAL INVESTISSEMENT			
RESULTAT BRUT	1 547 890,70	898 535,96	-41,95%
REPRISE DE RESULTAT	-2 406 035,81	-858 145,15	-64,33%
RESULTAT NET	-858 145,11	40 390,81	-64,33%

En matière de dépenses

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 8 300 346 € (4 229 397 € en 2020) dont 362 062 € de travaux en régie (269 896.37 € en 2020) et les restes à réaliser s'élèvent à 3 383 392 € (3 462 137.83 € en 2020).

Les dépenses d'équipement se décomposent comme suit :

Travaux : 5 975 116 € (2 046 978.75 € en 2020)

Immobilisations corporelles : (bâtiments, matériels, véhicules, mobilier, équipements techniques) 1 520 962 € (1 632 235.72 € en 2020)

Les acquisitions incorporelles : (études et logiciels) 325 216 € (139 560.92 € en 2020)

Les subventions d'investissement versées : 116 289 € dont Lorient Agglomération pour le transfert de compétences des eaux pluviales et Morbihan Energie pour l'enfouissement des divers réseaux.

Par ailleurs, **les travaux en régie** réalisés par les services communaux se sont élevés à 362 062 € (269 896 € en 2020) dont 142 373 € de main d'œuvre et 219 690 € de fournitures.

Les opérations d'ordre patrimoniale d'un montant de 149 232 € ont été comptabilisées en dépenses et en recettes pour permettre la mise à jour de l'état d'actif et l'intégration des études en travaux.

Les dépenses de remboursement du capital de la dette se sont élevées à 1 036 680 € (931 070 € en 2020) en hausse de 11.34 % par rapport à 2020.

L'encours de la dette au 31 décembre 2021 s'élève à 14 923 486 € en hausse de 15.50 % par rapport au montant de l'encours au 1^{er} janvier.

La durée moyenne de l'ensemble de nos emprunts est de 18.65 ans.

En matière de recettes

Les réserves et dotations (FCTVA, excédent, taxe locale d'équipement et taxe d'aménagement) représentent un montant de 3 497 409 € grâce notamment à l'affectation d'une partie de l'excédent de 2020 (2 673 037 €) et au FCTVA pour 672 735 €. Les recettes de taxes d'aménagement et taxes d'équipement sont de 151 638 €.

Les subventions reçues (Etat, Région, Département et Lorient Agglomération) représentent 2 543 950 € (765 937.50 € en 2020) soit une augmentation de 232 % par rapport à 2020. Les subventions les plus significatives sont celles perçues pour le CIFECTT à hauteur de 1 604 829 € ; le quai des Martyrs pour 211 000 € ; le patrimoine historique (plan patrimoine et plan de relance) pour 188 000 € et l'aide exceptionnelle pour les équipements publics pour 262 700 €.

Les recettes d'ordre sont de 1 241 831 € pour la partie entre sections fonctionnement/investissement (amortissements, opérations de cessions et provisions) et de 149 232.44 € à l'intérieur de la section d'investissement (intégration études).

Les restes à réaliser en recettes s'élèvent à 2 178 433 € (1 647 328 € en 2020) en hausse de 32.24 % par rapport à 2021 répartis :

1. Subventions pour 2 159 033 €
2. Cessions pour 19 400 €

En conclusion, la section d'investissement se solde :

- Par un excédent de financement 2021 de 40 390.85 €
- Par un besoin de financement des restes à réaliser 2021 de 1 204 959.14 €.

Soit un total de besoin de financement de 1 164 568.29 € à financer par une partie de l'excédent de la section de fonctionnement.

Les principaux ratios évoluent comme suit :

- **L'excédent brut de fonctionnement** : 3 024 343 € (2 284 959 € en 2020) soit une hausse de 32.36 %.
- **L'épargne brute** : 2 762 767 € (2 017 846 € en 2020) soit une hausse de 36.92 %.
- **La capacité d'autofinancement nette** : **1 726 087 € (1 086 770 € en 2020)** soit une hausse de 58.83 %.
- **La capacité de désendettement** : 5.40 années (6.40 années en 2020).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 31 janvier 2022,
Vu l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du 7 février 2022,
Vu le rapport présenté en séance,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 de la Ville tel que présenté,
- **AFFECTE** le résultat de fonctionnement d'un montant global de 2 480 850.28 € comme suit :
 - Section d'investissement : 1 164 568.29 € permettant de financer le besoin de financement des restes à réaliser d'un montant de 1 204 959.14 € déduction faite de l'excédent 2021 d'un montant de 40 390.85 €
 - Section de fonctionnement : le solde soit 1 316 281.99 €.

Délibération adoptée par 25 voix Pour et 7 voix Contre, 0 Abstention(s).

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ